

PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 943-2025**

**LUNDI 24 MARS 2025 À 19 H 30**

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE  
RÈGLEMENT NUMÉRO 943-2025 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO  
150-2005 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 25-14495 à sa séance ordinaire du 10 mars 2025, du projet de règlement numéro **943-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 pour autoriser des unifamiliales isolées et jumelées dans la 166<sup>e</sup> Rue projetée et entre les 173<sup>e</sup> et 174<sup>e</sup> Rues projetées**, tiendra une assemblée publique de consultation le **24 mars 2025** à compter de **19 h 30** dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

**Que ce projet de règlement a pour effet de permettre des unifamiliales isolées et des unifamiliales jumelées :**

- dans le prolongement de la 166<sup>e</sup> Rue en haut de la 23<sup>e</sup> Avenue, dans la zone RB-550 ;
- entre la 173<sup>e</sup> Rue et la 174<sup>e</sup> Rue projetées en haut de la 23<sup>e</sup> Avenue, dans la zone RB-552

**Actuellement, seules les unifamiliales en marge latérale zéro sont permises dans ces zones.**

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à [greffe@saint-georges.ca](mailto:greffe@saint-georges.ca).

**Donné à Saint-Georges,  
ce 12<sup>e</sup> jour de mars 2025.**



**M<sup>re</sup> Isabelle Beaulieu, notaire  
Greffière**